



1 février 2021

Chers Pères et chers paroissiens,

Ce dernier temps, parfois, on a l'impression qu'on ne parle que de la COVID-19. N'y a-t-il rien d'autre qui puisse avoir un intérêt pour nous, je me le demande ? Mais ensuite, je m'arrête et je me rends compte que la COVID est digne de notre préoccupation et de notre intérêt, car elle nous affecte tous si profondément. Je n'étais pas en vie lors de la grande Dépression des années 1930 ou la Seconde Guerre mondiale. Mais j'imagine que lorsque le monde faisait face à ces événements de triste mémoire, cela constituait un sujet d'attention et de questionnement pour les gens qui ont vécu ces expériences malheureuses. Certaines personnes ont été plus profondément touchées que d'autres, ce qui est également vrai pour l'actuelle pandémie. Cela a dû parfois donner l'impression que la souffrance ne finirait jamais, ce qui est aussi également vrai pour la COVID. Compte tenu de la progression de la pandémie, on a parfois l'impression de faire un pas en avant, puis d'en faire deux en arrière. Nous ne sommes peut-être pas tous malades de la COVID, mais nous en avons tous assez de la COVID.

Quels sont les antidotes appropriés à notre malaise ? Je suis souvent attiré par les vertus théologiques : la foi, l'espérance et l'amour. La foi en Dieu, qui est la source de toute vie et de toute bonté, Lui qui est toute vie, toute sainteté et toute beauté. Une espérance qui concentre notre attention sur une vie plus large que ce que nous vivons ici et maintenant, qui considère un avenir éternel comme l'objectif d'un monde en constante évolution. Et l'amour de Dieu et du prochain, qui trouve ses multiples expressions dans nos actions, grandes et petites.

Le Carême, Le mercredi des Cendres arrive bientôt. Le 17 février commence la sainte saison du Carême. Le mercredi des Cendres n'est pas un jour saint de l'obligation, mais c'est l'un des deux jours au Canada de jeûne et d'abstinence prescrits. (L'autre est le Vendredi saint.) Dans ce cas, le jeûne signifie que vous consommez sensiblement moins de nourriture ce jour-là (un repas et deux petites « collations ») ; l'abstinence signifie que vous ne mangez ni viande ni produits carnés. Tous les vendredis du carême sont des jours d'observance du carême, mais la manière de cette observance est laissée à l'individu. En raison des restrictions COVID, les prêtres ont pour instruction ce mercredi des Cendres de ne pas froter les cendres sur votre front, mais plutôt de saupoudrer les cendres sur le dessus de votre tête. Toutes les autres directives concernant COVID restent en vigueur.

Tout au long du Carême, les catholiques entendent à nouveau l'appel au repentir. Nous examinons et corrigeons nos vies, en faisant des efforts petits et grands pour recentrer nos vies sur la Parole de Dieu et faire ainsi même de petits pas dans la vertu. Les vertus et les vices sont des habitudes. Ceux que nous appelons des vices sont des comportements et des attitudes qui nous éloignent de la grâce. Les vices les plus connus sont probablement ceux que nous appelons les « sept péchés capitaux » : la luxure, la gourmandise, la cupidité, la paresse, la colère, l'envie et l'orgueil. Leurs vertus

10301-102nd Street, Grande Prairie AB T8V 2W2

Phone 780.532.9766

Fax 780.532.9706

Email archbishop.agm@live.ca

contrebalancées sont appelées chasteté, tempérance, charité, diligence, patience, gratitude et humilité. La pratique séculaire qui consiste à « renoncer à quelque chose pour le Carême » cherche à défier et à surmonter les vices ; un ensemble d'actions positives peut nous aider à développer les vertus et à expérimenter leurs effets bienfaisants dans la vie spirituelle.

Rite d'élection. Dans le renouveau de la liturgie sacrée après le Concile Vatican II, l'Église a récupéré le catéchuménat - le processus par lequel les non-baptisés sont accueillis dans l'Église lors de la veillée pascale, en recevant les trois sacrements d'initiation : baptême, confirmation et eucharistie. Le catéchuménat se déroule sur plusieurs mois, car les candidats ne sont pas seulement formés à la théologie chrétienne, mais aussi entrent pleinement dans la « culture » de la communauté chrétienne. Jusqu'à récemment, nous appelions cela le RCIA (Rite of Christian Initiation of Adults). Nous l'appelons maintenant l'OCIA (Ordre de l'Initiation Chrétienne des Adultes). Il existe de nombreux rituels et étapes importantes dans le catéchuménat.

Un tel rituel est le « Rite d'élection ». Dans notre archidiocèse, cela a été célébré chaque année à la cathédrale de McLennan. J'appelle les candidats, je leur demande si c'est leur désir d'aller de l'avant et d'achever leur préparation aux sacrements d'initiation, et je reçois le témoignage de leurs parrains et marraines. Chaque catéchumène signe alors « le livre des élus ». En vérité, c'est une très belle cérémonie ! Malheureusement, en raison de la COVID, nous ne sommes pas en mesure de célébrer le rite d'élection cette année de cette manière. Je demande aux curés qui ont des candidats à l'OCIA de célébrer ce rituel dans leur propre paroisse, le premier dimanche du Carême ou à proximité.

Ateliers. Je continue d'offrir des ateliers sur Zoom à toute la communauté archidiocésaine, précisément à ceux et celles qui souhaitent y assister. J'ai déjà offert cet atelier à plusieurs reprises, sur les relations entre un diocèse et ses communautés paroissiales. Cet atelier comprend deux segments d'une heure, avec une pause entre les deux.

Voici les dates et heures de cet atelier en février :

- Vendredi 12 février de 14h00 à 16h30
- Vendredi 26 février de 14h00 à 16h30

Si vous souhaitez vous participer à l'un de ces ateliers, veuillez-vous faire inscrire auprès de Lauri Friesen au (780) 532-9766 ou exec.agm@live.ca

Je prépare actuellement un deuxième atelier sur notre politique concernant la création des communautés sûres et bienveillantes dans notre archidiocèse. Celui-ci examine la procédure en place lorsqu'un prêtre ou un diacre est accusé d'abus sexuels contre des enfants ou des adultes vulnérables. Une procédure est également en cours d'élaboration pour accuser un évêque, soit d'abus sexuel, soit de ne pas avoir traité adéquatement une telle accusation dans son diocèse. J'annoncerai cet atelier lorsqu'il sera prêt.

L'Année de Saint Joseph. Le Saint-Père a déclaré une Année de Saint Joseph pour l'Église universelle, du 8 décembre 2020 au 8 décembre 2021. Je rassemble quelques éléments pour une Année de Saint Joseph dans notre archidiocèse, du 19 mars 2021 aux mêmes dates en 2022. Les détails seront annoncés dans ma prochaine lettre pastorale, d'ici un mois.



Mgr Gerard Pettipas, C.Ss.R.
Archevêque de Grouard-McLennan